

N°432
Avril 2021
Mensuel d'information
de la Commune d'Oupeye

L'ECHO d' OU PE YE



PRENEZ SOIN DE VOUS ET DES AUTRES
Toutes les mesures sanitaires sur www.oupeye.be
ou sur la page Facebook – Commune d'Oupeye



VACCINATION À OUPEYE

Une évolution très positive dans nos maisons de repos !

En ce début d'année débutait, parfois chaotiquement, la vaccination des seniors. De nombreuses questions se posaient et l'approvisionnement en vaccins semblait déjà perturbé malgré les commandes de longue date. Comme prévu, ce sont les maisons de repos et de soins qui, avec des pensionnaires à la santé fragile, étaient prioritaires dans la campagne orchestrée par le Fédéral. Oupeye comptant plusieurs établissements spécialisés, ce sont plusieurs centaines de personnes, personnel compris, qui ont été invités à se faire vacciner. Si certains ont usé de leur droit à ne pas le faire, ce sont au final plus de 85% des pensionnaires et près de 80% du personnel qui sont à présent vaccinés contre le virus.

Comme mes collègues du Collège communal et les familles des personnes vaccinées, je me réjouis d'entendre que cette première phase semble porter ses fruits. En effet, les retours reçus par notre cellule de crise sont jusqu'à présent très positifs et nous constatons une diminution très importante des contaminations et des hospitalisations dans les établissements de la Commune. Cette amélioration est visiblement aussi constatée au niveau du moral tant des pensionnaires que du personnel et des familles concernées et cela fait du bien d'avoir un peu de retour positif un an après l'apparition de la pandémie.

PLACE AUX PHASES SUIVANTES

Nous voici donc arrivés aux phases suivantes de la vaccination, une approche qui semble actuellement toujours la seule nous permettant d'envisager de retrouver une vie « normale » dans les semaines et les mois qui viennent.

Depuis peu, ce sont donc les + de 65 ans et les patients plus jeunes et « à risque » qui sont invités à se faire vacciner, avant les autres citoyens, si ceux-ci le souhaitent bien entendu. A ce sujet, si vous avez des inquiétudes ou des questions, n'hésitez pas à interroger votre médecin traitant car il connaît votre dossier médical et saura vous conseiller au mieux.

Selon les données personnelles qui sont renseignées au Registre national, vous serez convoqués par mail, sms ou courrier. Des jours et créneaux horaires vous seront alors proposés mais vous pouvez les modifier.

Concernant le planning et les modalités pratiques, je vous invite à consulter les procédures expliquées dans le cadre ci-dessous.



Serge Fillot,
Bourgmestre des Oupeyens

DES QUESTIONS ? BESOIN D'AIDE ?

Mettre à jour vos données au Registre national afin de recevoir votre convocation par sms ou mail également ?
Contactez la bibliothèque d'Oupeye accessible sur rendez-vous au 04/267.07.79 ou 04/267.07.38 (déplacement à votre domicile possible).

Comment la vaccination va-t-elle se passer ? A quoi ressemble l'invitation ? Comment puis-je prendre rendez-vous ?

Consultez les questions/réponses en ligne sur les sites www.jemevacine.be ou <https://covid.aviq.be/fr/faq-vaccination-en-pratique>.

Le call center du centre de crise (0800/14 689) et un agent communal (04/267.06.36) restent à votre disposition.

Parmi quels centres de vaccination vais-je pouvoir choisir ?

Hall omnisports de Cheratte : rue de Visé, 115 – 4602 Visé.

Hall omnisports de Bressoux : rue Ernest Malvoz, 2A – 4020 Liège.

Bierset, Liège Airport – rue de l'Aéroport, 1 – 4460 Grâce-Hollogne.

Liège Ancien Décathlon – Féronstrée, 64 – 4000 Liège.

Mobilité vers votre centre de vaccination local situé au hall omnisports de Cheratte, rue de Visé 115

Vous n'avez pas de véhicule ? 3 possibilités s'offrent à vous :

1) **Demandez l'aide de votre entourage** (famille, ami, voisin) pour vous conduire au centre de vaccination. Le covoiturage est en effet autorisé moyennant le respect des règles de sécurité.

2) Vous pouvez prendre le **bus** : votre trajet sera **gratuit** (vous présentez votre convocation en cas de contrôle).

N'hésitez pas à consulter les horaires via www.letec.be/#/

- Vous habitez les villages de **Vivegnis, Oupeye, Hermée ou Haccourt** :

- De **Hermée, Oupeye et Vivegnis**, empruntez la ligne 7 (jusqu'à l'arrêt Pont de Wandre) puis la correspondance ligne 6 jusqu'au hall omnisports (arrêt Cheratte Écoles).
- De **Haccourt**, vous empruntez les lignes 16 ou 50 (jusqu'à l'arrêt Visé Place des Déportés) puis la correspondance ligne 140 jusqu'au hall omnisports (arrêt Cheratte Écoles).

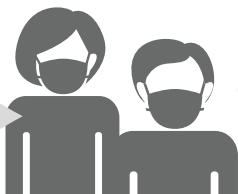
- Vous habitez les villages de **Houtain St-Siméon, Heure-Le-Romain ou Hermalle-sous-Argenteau** :

- Au départ de **Houtain et Heure**, vous empruntez la ligne 16 jusqu'à Visé (arrêt Déportés) puis correspondance ligne 140 vers le hall omnisports (arrêt Cheratte Écoles).
- Au départ de **Hermalle**, empruntez la ligne 78 ou 240 vers le hall omnisports (arrêt Cheratte Écoles).

Pour votre information, votre éventuel trajet en train sera également gratuit.

3) Vous n'êtes **pas autonome** pour vous déplacer et personne de votre entourage ne peut vous aider ?

Contactez votre médecin ou votre pharmacien qui vous communiquera la marche à suivre. Vous pouvez également vous renseigner auprès de votre mutuelle; peut-être organise-t-elle le transport à la demande de ses affiliés vers le centre de vaccination ?



Située entre Ville et Campagne, Oupeye est une Commune soucieuse de ses citoyens mais aussi de son environnement et, plus largement, des enjeux climatiques.

C'est pourquoi elle s'est fixé comme objectif, durant la législature 2018-2024, de promouvoir et soutenir les initiatives écoresponsables.

Avec mon équipe, nous avons constitué un dossier qui se veut un relevé non exhaustif des actions menées par le Collège et l'échevinat de l'Environnement.

C'est tous les jours et dans tous les dossiers que nous défendons notre environnement par un travail transversal en y associant plusieurs services. La démarche se veut aussi pédagogique : aider concrètement nos citoyens à réfléchir quant aux moyens de préserver notre environnement et à adopter des comportements responsables. Les conséquences

de nos actions ont toujours deux portées : la préservation de notre nature et une économie financière pour nos citoyens. Dans le dossier Environnement (pages 7-8-9-10), je reviens sur les sujets présentés, qui seront également explicités davantage dans d'autres Échos d'Oupeye.

« Si tu veux être un homme de valeurs, apporte de la valeur à ton environnement » - Eric Yossa



Joseph Simoné
Échevin de l'Environnement
et du Bien-être animal

CHARTRE POUR L'INCLUSION DE LA PERSONNE EN SITUATION DE HANDICAP

SIGNATURE PAR LE CONSEIL COMMUNAL D'OUPEYE

En 2019, le Conseil communal adoptait sa Charte pour l'Égalité des Chances «Oupeye agit pour l'Égalité», dans sa volonté d'agir pour une société plus équitable.

Deux ans plus tard, Oupeye concrétise cette volonté avec un focus sur la personne handicapée et s'engage au travers de la Charte communale pour l'inclusion de la Personne en situation de Handicap proposée par l'A.S.P.H. (Association Socialiste de la Personne Handicapée).

Cette démarche renforce le travail de la Commission consultative communale de la santé au sein de laquelle des sujets liés au handicap sont abordés. Au 1er janvier 2021, le nombre de personnes reconnues handicapées à Oupeye était de 1.668. Ce chiffre témoigne de la nécessité d'améliorer le quotidien d'une frange significative de la population.

Pour la Commune d'Oupeye, la signature de la Charte est une 1ère étape afin d'obtenir le label Handicity en 2024 qui vise à encourager les communes qui travaillent l'inclusion des personnes en situation de handicap dans leurs différentes compétences transversales.

Quelles implications pour Oupeye en 2021 ?

La Charte propose cinq grands axes suivant lesquels des actions doivent être réalisées afin de respecter l'engagement de la Commune :

1. La fonction consultative, la sensibilisation ;
2. L'accueil de la petite enfance, l'intégration scolaire et parascolaire ;
3. L'emploi ;
4. L'accessibilité plurielle ;
5. L'inclusion dans les loisirs.

Selon les cinq axes de la charte, nous sommes heureux de constater qu'à Oupeye l'inclusion pour la personne en situation de handicap est déjà une réalité au travers de multiples actions dans divers domaines.

Par exemple au niveau de l'emploi, l'Administration Communale répond favorablement à la réglementation en vigueur puisqu'à l'heure actuelle, elle compte l'équivalent de 6,43 travailleurs reconnus « handicapés » sur les 5,11 requis.

Outre les actions menées dans le cadre des réglementations légales, Oupeye entend bien renforcer les actions existantes dans les domaines ciblés, et cela afin d'améliorer le bien-être des personnes en situation de handicap. Par exemple, le Château d'Oupeye sera prochainement équipé d'un ascenseur afin de leur en faciliter l'accès.

Cindy Caps,
Échevine de l'Égalité des Chances

COVID19 – NOUVEAU PLAN DE SOUTIEN DE LA COMMUNE

Le Conseil communal a adopté, ce 25 février 2021, un plan de 220.000 euros destiné à soutenir les associations sportives et culturelles, l'Horeca et les métiers dits de contacts fortement frappés par la crise !

- 120.000 euros sont prévus au budget 2021 en vue d'apporter un soutien financier au secteur de l'Horeca et aux métiers dits de contacts ;
- 100.000 euros sont prévus au budget ordinaire 2021 pour les associations sportives et culturelles afin qu'elles continuent à exister et à promouvoir le sport et la culture au sein de notre entité dès que les activités pourront reprendre.

La Commune a souhaité apporter une aide financière aux commerces qui ont subi une fermeture prolongée à savoir le secteur de l'HORECA (restaurants, bars, traiteurs) et des métiers dits de contact.

Cette aide est octroyée aux personnes physiques ou morales exerçant sur l'entité d'Oupeye à titre principal dans l'un de ces deux secteurs.

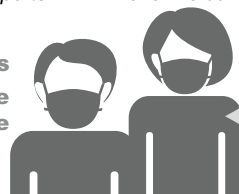
En ce qui concerne les associations sportives ou culturelles, la crise de la COVID-19 confirme à quel point elles sont précieuses pour notre Commune car elles symbolisent des lieux de liens et d'échanges entre les citoyens.

Ces acteurs doivent tous gérer une situation plus que difficile. Le Collège communal a décidé, le 31 décembre dernier de les soutenir. Le 25 février, le Conseil communal a ensuite adopté deux règlements précisant les modalités de soutien à ces secteurs.

Les règlements sont consultables sur le site www.oupeye.be

Irwin Guckel,
Échevin de la Culture et des Sports

Cindy Caps
Échevine du Commerce local



LIAISON ENTRE OUPEYE ET HERMÉE

Les travaux d'aménagement du chemin de terre en zone bétonnée de 3m de largeur, reliant les rues de l'Arbre St Roch à Oupeye et du Garage à Hermée, viennent de débuter.

Le coût estimé de ce chantier est de 242.315 euros TVAC.

Ayant répondu à l'appel à projets du SPW «Subventions en mobilité active 2019» visant à soutenir financièrement la concrétisation d'aménagements en faveur des modes actifs, ces travaux sont subventionnés à hauteur de **75% par la Région wallonne**.

Cette réalisation permettra aux **piétons, cyclistes et personnes à mobilité réduite** de se déplacer en toute **sécurité**.

La durée prévue du chantier est de 20 jours ouvrables.



« Le vélo ! C'est bon pour la circulation ; ça fait toujours une voiture de moins ! » - Françoise Dorin



DES NOUVELLES DE LA CAMPAGNE « PROPR'OUPEYE »

LA CONTINUITÉ DU PROJET ...

J'ADOpte UNE RUE

Précédemment, nous avons pris l'habitude de rencontrer régulièrement nos bénévoles afin de les remercier et les encourager dans la tâche pour laquelle ils se sont engagés : le ramassage des dépôts clandestins dans leur rue ou leur quartier. En cette période de crise sanitaire, ce rendez-vous annuel ne peut malheureusement toujours pas se tenir. Cela n'empêche pas la plupart d'entre eux de continuer cette besogne ingrate. Je tiens, une fois encore, à les en remercier ! Si vous avez envie d'adhérer au mouvement, il suffit de composer le n° vert gratuit 0800 43007 qui est à votre disposition. Vous pouvez l'utiliser pour vous renseigner ou vous inscrire. L'adresse mail proprete@oupeye.be est également opérationnelle.



DES JEUNES SE MOBILISENT EN GROUPE POUR RAMASSER LES DÉCHETS

A l'initiative de l'unité Scout de Hermalle, les jeunes membres ont participé avec enthousiasme au ramassage des déchets clandestins dans leur voisinage. L'occasion de rendre le village plus propre, mais aussi de prendre conscience de l'impact négatif du comportement de certains. Félicitations et bravo à toute l'équipe !



◆ OUPEYE, UNE COMMUNE SOUCIEUSE DES ENJEUX CLIMATIQUES

Notre Commune, consciente de l'enjeu énergétique et des économies substantielles qu'elle peut réaliser en rénovant l'ensemble de ses bâtiments, a opté pour un réel engagement en adhérant à la solution concrète mise en œuvre par le gouvernement wallon : un programme de transition énergétique intitulé RenoWatt.

Reno...What ?

Le projet RenoWatt s'inscrit dans le cadre de la politique énergétique de l'Europe et de la Région Wallonne. Il vise l'amélioration de l'efficacité énergétique des bâtiments publics et, par là-même, la réduction d'émission de Co2.

Ce projet s'articule autour de 3 axes :

1. Les Contrats de Performance Énergétique (CPE)

Les CPE permettent aux autorités publiques d'établir un contrat avec une société qui va garantir la performance énergétique d'un bâtiment, réaliser les travaux nécessaires et assurer la maintenance. En échange, les services de la société sont rémunérés (totalement ou en partie) par les économies d'énergie réalisées sur une période prédéterminée.

2. Le pooling (mise en commun) des bâtiments

Pour qu'un CPE soit financièrement attractif pour une société de service énergétique, il faut qu'il porte sur un projet de taille suffisante. L'une des clés du projet est d'identifier des groupes de bâtiments, pouvant appartenir à des propriétaires différents, qui individuellement n'atteignent pas la taille critique, mais qui collectivement peuvent faire l'objet d'un CPE.

3. La participation à la centrale de marchés

Une centrale de marchés spécifiques a été créée. Elle est en charge de mener toutes les procédures de marché public pour compte des autorités publiques participant à RenoWatt.

10 bâtiments rénovés

Un audit de nos bâtiments a été réalisé et 10 d'entre eux ont ainsi été sélectionnés pour rénovation. Il s'agit du Hall technique et du CPAS à Oupeye, du Hall omnisports d'Oupeye, du Refuge d'Aaz à Hermée, du Foyer de Quartier à Hermalle ainsi que de

5 établissements scolaires communaux : Petit Prince, Viv'active, Jules Brouwir, Lambert Briquet et l'Haccourt des Enfants.

Dès 2017, les entreprises ENGIE et EDF LUMINUS ont entamé divers travaux sélectionnés : isolation de toitures, remplacement de chaudières, placement de vannes de radiateurs intelligentes, installation de panneaux photovoltaïques, modification de l'éclairage (LED), ...



Panneaux solaires à l'école de Vivegnis

Des résultats significatifs et un objectif de réduction d'émission de Co2 largement atteint !

A ce jour, les économies d'énergie constatées sont de **69%** au niveau de **l'électricité** et **47%** au niveau du **gaz**.

Ce résultat est très positif puisqu'il a **réduit de 50% les émissions de Co2**, pour un objectif initial de 33%. Concrètement, 218 tonnes de Co2 ont été économisées. À titre indicatif, une tonne de Co2 représente un vol aller/retour Paris-New-York...

Une plus-value environnementale et économique à Oupeye

Ces économies d'énergie, outre leur impact positif pour notre environnement, représentent également un avantage financier non négligeable, avec une facture allégée de 69.158 € qui permet de financer l'investissement réalisé.

Christian Bragard,

Échevin des Travaux, de la Propreté publique et du Développement durable

◆ LE PRINTEMPS EST A NOS PORTES : IL EST TEMPS DE CHANGER DE MODE « DE TRANSPORT »

L'usage du vélo et autre engin de micro-mobilité à assistance électrique révolutionne notre manière de nous déplacer et nous pouvons nous en réjouir pour le plus grand profit de la planète ainsi que de notre qualité de vie.

LE SAVIEZ-VOUS ?

Un vélo à assistance électrique est considéré comme un vélo classique si l'assistance au pédalage s'interrompt au-delà de **25 km/h** ; cela vaut également pour les trottinettes électriques. La puissance du moteur étant inférieure à 250 watts, aucune limite d'âge, aucun permis et aucune assurance n'est requis pour l'utiliser.

Si la puissance du moteur est inférieure à 1000 watts et que l'assistance électrique peut s'enclencher sans pédalage, mais en deçà de **25 km/h**, il s'agit d'un vélo motorisé (au même titre que la trottinette et le mono-roue). Pour ces engins, l'âge minimum d'utilisation est de 16 ans, mais aucun permis et aucune assurance n'est requis.

Pour ces deux premiers cas, le **casque** n'est pas obligatoire, mais **vivement recommandé**.

Si la puissance du moteur est inférieure à 4000 watts et que l'assistance électrique peut s'enclencher sans pédalage, jusqu'à 45 km/h, il s'agit d'un cyclomoteur :

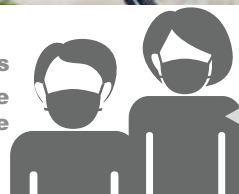
- l'utilisateur devra posséder un permis A (cyclomoteur) ou B

(voiture), et avoir au moins 16 ans

- le véhicule devra être immatriculé comme un cyclomoteur
- le véhicule devra être assuré
- le port du casque est obligatoire.

Vous pourrez ainsi profiter de votre nouveau mode de transport économique et écologique, en règle, pour encore plus de plaisir.

Bonne route !



UN AN D'ADAPTATION ET D'ACTIONS SPÉCIFIQUES POUR TOUS !

Le mois dernier, l'Echo d'Oupeye vous livrait un bilan des actions et des chiffres les plus parlants de notre cellule de crise après une année bien particulière. Un mois plus tard, votre revue communale vous livre des statistiques et des informations venant d'autres structures publiques. Des chiffres et des expériences qui démontrent que tous les organismes ont été impactés par la présence de ce virus et l'urgence de s'adapter à cette pesante réalité. Du CPAS à la Police en passant par le Centre de secours de la Croix-Rouge d'Oupeye et son service, vous constaterez que la Covid-19 et les mesures imposées ont changé la vie et le travail de tous.

AMBULANCES DE LA CROIX-ROUGE D'OUEPE

Pour le service d'ambulances installé au centre d'Oupeye, une journée « habituelle » représente entre 9 et 14 transports. Nous avons demandé à deux responsables de la Croix-Rouge comment les ambulanciers ont vécu cette année de pandémie et ce que cela a changé dans leur travail quotidien.

Peu après l'apparition de la Covid 19, le transport de malades a fortement augmenté vu la hausse des hospitalisations. Ce besoin grandissant de même que la désinfection méticuleuse après chaque transport (45' à 1h) ont poussé le Centre d'Oupeye à « lancer » une ambulance « Covid » pour permettre à l'ambulance 112 de gérer rapidement les transports plus « classiques » ou certains cas « Covid » quand leur nombre devenait trop important.

Jusqu'au 14 juin, l'ambulance « Covid » d'Oupeye a permis au Centre d'effectuer environ 25 transports quotidiens (112 et Covid) pour une moyenne de 486 km par jour. En effet, l'ambulance Covid devait intervenir dans toute la province parfois accompagnée d'un SMUR « Covid » mis en service par le CHR Citadelle pour les patients à transporter vers les hôpitaux liégeois.

Ces transports ont laissé des traces aux ambulanciers qui, malgré un quotidien dur, restent très marqués par les souffrances vécues par les cas Covid. Ils aiment d'ailleurs à insister sur l'attitude solidaire et respectueuse des citoyens, certains allant jusqu'à les remercier avec quelques pralines et autres douceurs.

Cette ambulance « Covid » a repris du service lors de la deuxième vague en septembre et octobre 2020 mais à un rythme moins soutenu, la gestion de la pandémie n'étant plus, comme en mars, à mettre en place.

Cette pandémie a bien évidemment touché toutes les régions. Pour cette année, en Wallonie et, sans surprise, les chiffres de la Croix-Rouge pour cette année en Wallonie sont également impressionnants :

- Sorties d'ambulances 112 « normalisées » : 2348
- Sortie d'ambulances 112 « COVID » : 688
- Temps d'intervention d'une course COVID : 1h30 à 2h et 45' à 1h pour la désinfection et la décontamination des ambulanciers équipés de tenues lourdes et peu confortables, surtout l'été.

D'AUTRES MISSIONS POUR LA POLICE !

Au niveau de la Zone de police Basse-Meuse, aussi, l'adaptation a dû être rapide suite à l'apparition du coronavirus et des mesures sanitaires du fédéral pour combattre la propagation de la pandémie.

Vu l'obligation de respecter les gestes barrières et le port du masque, les services logistiques ont de suite assuré un approvisionnement sans faille pour les équipes de terrain alors que tout était mis en œuvre pour permettre le télétravail au personnel administratif et aux agents dont les missions ne nécessitaient pas de présence sur le terrain. Comme dans tout secteur d'activités, cette situation exceptionnelle a parfois impacté le travail policier ordinaire comme les constats, les apostilles ou la proactivité.

Dans le climat particulier de cette situation exceptionnelle, les policiers ont très souvent opté pour la prévention, la solidarité et l'accompagnement de citoyens « perdus » dans un quotidien inédit et changeant sans cesse. Cependant, en cas de non-respect flagrant des mesures ou de négligence sérieuse des règles et des injonctions, il leur a parfois fallu verbaliser comme le montre ce bilan annuel des infractions « Covid » sanctionnées

sur le territoire d'Oupeye par la zone Basse Meuse :

- 970 interventions effectuées
- 376 PV rédigés où l'on trouve les cinq principales infractions suivantes :
 - o 163 pour non-respect de l'interdiction de déplacement
 - o 65 pour non-respect de l'interdiction de rassemblement
 - o 52 pour non-respect de l'interdiction de déplacement non essentiel
 - o 50 pour non-respect de l'interdiction de déplacement entre 22h et 6h (couvre-feu)
 - o 10 pour non-respect de l'interdiction de consommer de la nourriture dans des lieux accessibles au public.

AU CPAS, DES EFFETS IMMÉDIATS ET UNE ÉVOLUTION INQUIÉTANTE...

Outre le transport de malades et les missions de Police, la pandémie de « Covid 19 » laisse sur son passage des difficultés sociales, familiales et économiques. Mise à l'arrêt d'activités, soins médicaux, confinement de familles dans leurs maisons ou appartements, factures plus élevées d'électricité, d'eau ou de chauffage ne sont que quelques incidences qui ont conduit en un an - et dans les mois à venir - certains de nos concitoyens à solliciter l'aide des services du Centre Public d'Aide Sociale (CPAS) d'Oupeye.

- Au niveau de l'épicerie sociale, au début de la crise sanitaire, la situation a été compliquée car les magasins étaient débordés et ne savaient plus préparer les denrées, ce qui a entraîné une fermeture temporaire. Les distributions se sont alors faites sur rendez-vous.
- Vu l'interdiction de se réunir, l'organisation des cours et des ateliers s'est faite à distance, notamment via des devoirs et des exercices.
- Le CPAS a constaté en ce début 2021 une hausse des dossiers introduits au service médiation de dettes.
- Augmentation significative des demandes de nouvelles adresses de référence au « service logement » suite à des séparations.

Au niveau des services payants, les incidences de la Covid sont également évidentes :

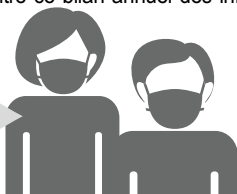
- La crèche « Les petits câlins » a maintenu le service tout en invitant les parents à garder les enfants entre autres en cas de télétravail. Une diminution de 27 % a été constatée : de 7.223 à 5.306 journées facturées.
- Les aides familiales ont maintenu leurs services sauf quand la famille pouvait s'en charger. Les prestations n'ont baissé que de 6%, de 26.534 à 24.943 heures prestées en un an.
- Livraison de repas à domicile : le service a augmenté ses prestations de 11 % pendant le 1er confinement. Rien que pour avril 2020, ce sont 3.768 repas qui ont été livrés à Oupeye, soit 616 de plus qu'en avril 2019.
- Le minibus a, vu les mesures et l'interdiction des visites à l'hôpital, effectué 43% de transports : de 1.295 à 740 transports.
- L'IDESS (petits travaux de maison et d'espaces verts) a été fermé de la mi-mars à mai et a constaté une diminution globale de 12 %, de 951 à 840 prestations.

Il est à noter que les aides sont individualisées sur base d'un rapport sur la situation sociale et financière de la personne, sous le prisme de la dignité humaine et dans un souci d'équité de chaque situation et d'une volonté d'aider le plus grand nombre.

Hormis ce bilan d'un an de COVID, au C.P.A.S., ce qui inquiète, ce sont surtout les mois et années à venir. On constate ainsi que 168 ménages préalablement inconnus du C.P.A.S. ont obtenu un revenu d'intégration sociale (RIS) depuis le 1er juin 2020.

Au total, depuis la mise en place des exclusions chômage en 2015, le niveau de pauvreté constaté au CPAS d'Oupeye a augmenté de 131 % et... 1/5ème de l'augmentation s'est produite depuis mars 2020.

Le CPAS, et la Commune, s'attendent à ressentir un choc social et financier durant les 2 prochaines années d'autant que les aides actuelles du fédéral cesseront probablement d'être octroyées alors que la « pauvreté » et les aides nécessaires risquent, quant à elles, de poursuivre leur progression.



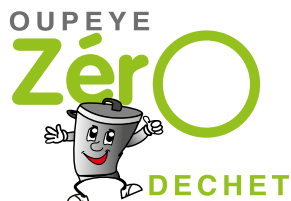
◆ DOSSIER ENVIRONNEMENT

Comme nous vous l'annonçons dans l'édito, voici la présentation de quelques projets déjà initiés ou en préparation qui témoignent de la volonté du Collège et des citoyens de la Commune d'Oupeye de préserver au mieux notre environnement et notre climat. Ces projets sont présentés sous forme de défis.

1. DÉFIS ENVIRONNEMENTAUX

➤ Campagne Oupeye Zéro déchet

• Pourquoi ?



La Commune d'Oupeye est entrée dans la démarche « Zéro déchet » pour deux raisons. La première est d'ordre écologique. Nous ne pouvons plus produire autant de déchets. La deuxième est économique : faire baisser la facture de notre taxe « poubelles ».

• Une philosophie de vie

Il s'agit d'une démarche permettant de :

réduire la production de déchets



économiser les ressources naturelles



en favorisant les circuits courts, l'emploi et le lien social à l'échelon local.

La démarche repose sur la théorie des « 5 R ».

REFUSER : repenser ses habitudes de consommation. Refuser les pratiques qui ne sont pas durables (suremballage, produits jetables ou à usage unique, objets de mauvaise qualité, ...).

RÉDUIRE : la quantité de biens matériels dans ma vie. Réduire ma consommation et acheter uniquement ce dont j'ai besoin. Réduire les emballages.

RÉUTILISER : acheter des produits ou emballages conçus pour être réutilisés. Prolonger la durée de vie des objets (réparer, donner, échanger, vendre, ...).

RENDRE A LA TERRE : composter.

RECYCLER : pour donner une nouvelle vie aux matières. Recycler les déchets-ressources inévitables.

• Nos actions passées



Nous avons donc traduit cette théorie en actions concrètes :

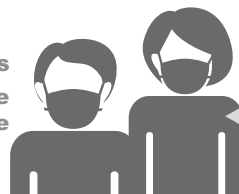
distribution d'emballages pour tartines, de films alimentaires réutilisables enduits de cire d'abeille, de sacs à vrac, de bonnets à frites (en collaboration avec « Zéro Déchet Oupeye » (ZDO), organisation d'ateliers d'initiation au « zéro déchet », aux produits d'entretien, cosmétiques (avec ZDO), promotion des services de réemploi, la Give box (armoire accessible à tous où les citoyens peuvent y déposer ou prendre des objets en bon état librement et gratuitement) et bien d'autres encore.

• Nos actions prévues en 2021



La promotion de langes lavables, la réalisation d'un magazine de recettes de collations saines avec « zéro déchet », la lutte contre le gaspillage alimentaire, la formation « ménage naturel », la promotion de la convention avec la Ressourcerie, la campagne « contenants bienvenus » avec les commerçants, etc...

PRENEZ SOIN DE VOUS ET DES AUTRES
Toutes les mesures sanitaires sur www.oupeye.be
ou sur la page Facebook – Commune d'Oupeye



➤ **Préserver et entretenir notre patrimoine environnemental**

• Gravière Brock



Nous avons la chance d'avoir sur le territoire de notre Commune un site du « réseau Nature » de grand intérêt au niveau de la biodiversité. Nous l'entretiens avec l'aide de Natagora qui nous fournit également un rapport de gestion et un inventaire de l'évolution de la faune et de la flore. Nos ouvriers assurent un entretien minutieux :

lutte contre les plantes invasives, ouverture de prairies de fauche dans le cadre d'un maillage écologique, plantation d'espèces locales d'arbres,... C'est aussi un site merveilleux destiné à la promenade pour le plaisir de tous.

• Inventaire sanitaire des arbres du parc du Château d'Oupeye



Une entreprise a réalisé, à notre demande, un inventaire sanitaire de tous les arbres du parc du Château d'Oupeye afin d'entretenir notre patrimoine. Certains seront abattus, d'autres élagués, ou replantés en fonction de la sécurité et de leur bilan sanitaire.

La même démarche se poursuivra par ailleurs dans d'autres endroits de notre Commune.

2. DÉFIS CLIMATIQUES

➤ **Plantation d'arbres**

• Salon de l'arbre



Chaque année, le service environnement organise le salon de l'arbre qui attire plus d'un millier d'Oupeyens. A cette occasion, l'administration vous offre un arbre ou trois arbustes. Cela représente près de 2000 arbres plantés chaque année durant le mois de novembre sur le sol de notre commune. Malheureusement, il n'a pas pu se tenir en 2020 mais si le contexte sanitaire le permet, le rendez-vous est pris pour le 27 novembre 2021

• Opération « Un enfant, un arbre »



La Commune d'Oupeye en collaboration avec « Vin de Liège » va organiser l'opération « Un enfant, un arbre ». Pour chaque enfant né en 2020, un pied de vigne sera planté. L'organisation de cette opération se déroulera durant le mois de septembre si la crise sanitaire nous le permet. En effet, les parents et leur(s) petit(s) seront conviés à une festivité de parrainage du pied de vigne destinée à nos petites têtes blondes.

Chaque enfant aura son pied numéroté.

Nous reviendrons vers vous pour vous donner plus de détails sur cette belle initiative.

➤ **Économie d'énergie et réduction du CO2**

• Projet Renowatt

Ce projet de travaux subsidiés vous est détaillé en page 5 par mon collègue Christian Bragard. Cette dynamique d'installations de dispositifs économiseurs d'énergie sur nos infrastructures implique plusieurs services de notre Commune dont l'Environnement puisqu'il rencontre les objectifs climatiques majeurs que sont les économies d'énergie et la réduction des émissions de CO².

• Projet Pollec

Objectifs



La Commune d'Oupeye s'est officiellement engagée à lutter fermement contre le changement climatique et à atteindre l'objectif de réduction d'au moins 40% des émissions de CO² sur son territoire d'ici 2030. Concrètement, elle s'engage notamment à réduire les émissions de CO² sur le territoire communal grâce, par exemple, à une meilleure efficacité énergétique et à un recours accru à des sources d'énergie renouvelables. Pour mener à bien cet ambitieux projet, nous envisageons de procéder à l'engagement d'un éco-conseiller.

• Projets « Éclairage « intelligent » et bornes de recharge électrique »



Un plan est en cours de réalisation. Pour 2021, nous avons choisi 2 projets : la pose d'un éclairage « intelligent » dans le cadre de la rénovation de la place de la Station à Houtain et l'installation de bornes de recharge électrique.

Achat de 2 vélos électriques pour le déplacement de ses agents

➤ Économie de nos ressources naturelles

• Projet Green Deal



Nous avons décidé de promouvoir, le plus souvent possible, l'économie circulaire notamment dans nos marchés publics mais aussi dans nos agissements quotidiens. L'objectif principal est de mettre en place des projets de développement durable, de favoriser le réemploi afin d'économiser au mieux nos ressources naturelles et de produire ainsi moins de déchets.

3. DÉFIS DU BIEN-ÊTRE ANIMAL

➤ Campagne « stérilisation des chats errants »



Leur nombre sur notre territoire a sensiblement augmenté. La Commune d'Oupeye lance donc une campagne de stérilisation des chats errants qui se déroulera du 1 avril 2021 au 31 mars 2022 (jusqu'à épuisement de l'enveloppe budgétaire). Les citoyens désireux de faire stériliser des chats de leur quartier s'assureront que ce sont bien des animaux errants et prendront contact avec nos services au numéro 04/267.06.40 ou 04/267.07.06, qui relayera la demande auprès de la Société Royale de Protection des Animaux (SRPA). Celle-ci viendra les capturer, les opérera, leur donnera tous les soins post-opératoires nécessaires et leur insérera une puce électronique. Elle remettra enfin les chats sur le territoire de leur capture.

4. DÉFIS DE PROPRETÉ PUBLIQUE

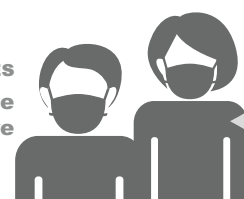


La Commune d'Oupeye, avec ses citoyens, souhaite relever au mieux les défis de la propreté publique. Outre l'entretien des cimetières qui a été très apprécié, le Collège et les services des Travaux comptent également poursuivre les efforts déjà réalisés pour améliorer la propreté dans nos quartiers mais aussi pour lutter efficacement contre les différentes incivilités dont les dépôts clandestins qui ternissent bien trop souvent nos chemins et nos villages

EN SAVOIR PLUS ?

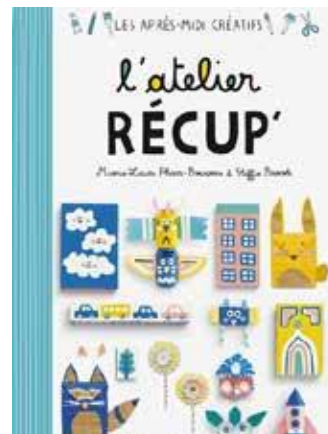


En collaboration avec la bibliothèque, nous vous proposons une liste de livres en rapport avec notre dossier Environnement. Nul doute que vous trouverez dans cette sélection matière à partager avec votre entourage, à apprendre ou améliorer vos gestes quotidiens pour un environnement plus sain, à sensibiliser les plus jeunes.
Bonne lecture !



Pour les jeunes :

- Emmanuelle Figueras - Le plastique. Ed. Milan
- Karine Balzeau - Défis zéro déchet. Ed. Rustica
- Marie-Laure Pham - L'atelier récup'. Ed. Mango
- Sophie Hélène - L'atelier Zéro déchet. Ed. Mango
- Ola Woldanska-Plocinska - Halte aux déchets. Ed. Casterman
- Karinka/Domas - Green team objectif zéro déchet. Ed. Kennes



« Quand une fleur ne fleurit pas, on corrige l'environnement dans lequel elle pousse, pas la fleur ». (Anonyme).

Joseph Simoné
Échevin de l'Environnement
et du Bien-être animal

◆ OUPEYE EN IMAGES

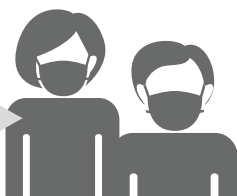
Nous tenons à remercier les pensionnaires du Domaine d'Argenteuil de Haccourt qui se sont mobilisées pour préparer une jolie décoration d'arbre en laine colorée. Bravo également aux membres du personnel qui les ont accompagnées pour l'accrocher et ainsi égayer leur cadre de vie.



NOCES D'OR



M. et Mme Zeimetz - Pluskata d'Oupeye



◆ L'ÉCHO DES GÉNÉRATIONS

CONDJIS D'PÂQUES ET LOUM'ROTE D'ÈSPWÉR

Nous voilà aujourd'hui au début du printemps, à la veille des vacances de Pâques. Cette année encore, la traditionnelle chasse aux « cocognes » ne se fera pas avec la même insouciance. Et les grandes tablées pour le déjeuner ne sont pas autorisées.

À l'heure où nous écrivons ces lignes, l'assouplissement de la bulle en extérieur (10 personnes avec masque, non compris les enfants jusqu'à 12 ans accomplis) vous permettra peut-être de retrouver enfin vos petits-enfants et leurs parents ou des amis, de profiter de cette période de vacances pour organiser des activités familiales après cette longue période d'isolement.



Pourquoi ne pas préparer les nids de Pâques sur la terrasse ou dans le jardin, organiser une balade à la Gravière, découvrir les chemins balisés de nos campagnes, se rendre au marché du mercredi sur l'esplanade du château ?

Les câlins et les bisous ne sont pas encore à l'ordre du jour mais ces nouvelles dispositions et la campagne de vaccination en cours laissent « blawter » une petite lueur d'espoir.

Restez bien prudents. Continuez à prendre soin de vous...

ON MEÛS... ON GROS MEÛS... ON P'TIT MEÛS...

Un mois... Un gros mois... Un petit mois...

SORLON QU'ON RÈYE OU BIN QU'ON TCHOÛLE,

Selon qu'on rit ou bien qu'on pleure,

QU'ON-Z-ÈST LIBE OU BIN D'VINS 'NE GAYOÛLE,

Qu'on est libre ou dans une cage,

LI TINS LUM'CINE OU COÛRT TROP REÛ.

Le temps va doucement ou court trop vite.

Extrait de "On meûs n'èst nin l'ôte" – Avâ les voyes – P.H. Thomsin

Paul Ernoux,
Échevin des Seniors et
de la Politique intergénérationnelle

◆ SPORTS

FOOT FOR GIRLS ET FESTI FOOT

Dans le cadre du développement du football chez les jeunes et plus particulièrement chez les filles, la Commune d'Oupeye, via son service des sports et la RCA, a décidé de s'associer à l'ACFF pour promouvoir ce beau projet.

Afin de sensibiliser un maximum d'enfants, l'ensemble des écoles de notre Commune vont être associées à ce projet via les professeurs d'éducation physique.

Ces moments d'apprentissage, mais aussi de plaisir, seront accompagnés par des formateurs brevetés.

De plus, en parallèle au projet « Foot For Girls », des stages sportifs seront organisés afin de mieux faire connaître cette activité destinée au public tant masculin que féminin.



LE TENNIS CLUB LA MARMOTTE EST LE CLUB DE TENNIS DE LA COMMUNE D'OUPEYE !

Avec ses 5 terrains extérieurs et ses 3 terrains intérieurs, pratiquez le tennis toute l'année !



Vous y découvrirez une ambiance familiale dans laquelle vous et vos enfants pourrez vous épanouir.

Les sportifs fréquentant le complexe tennistique auront le plaisir de découvrir les nouveaux aménagements réalisés afin d'améliorer les sanitaires, y compris douches et vestiaires.

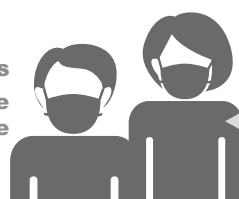
Et, dès que la situation sanitaire le permettra, vous pourrez aussi partager un bon verre dans ce club-house chaleureux.

L'ASBL Junior Team Tennis, école de tennis partenaire, vous propose des stages et des cours pour enfants comme pour adultes.

Vous pouvez retrouver toutes les informations et même effectuer votre inscription sur « Mytcmarmotte » à partir de n'importe quel moteur de recherche.

A très bientôt sur les courts avec toute l'équipe de la Marmotte !

Irwin Guckel,
Échevin des Sports



◆ MOBILITÉ

COMMENT FAIRE POUR INTRODUIRE UNE DEMANDE EN MATIÈRE DE MOBILITÉ ?

Régulièrement, des citoyens souhaitent nous avertir ou nous interroger sur des problèmes de mobilité (modération de vitesse, interdiction de certains types de véhicules, etc.) ou de stationnement dans leur rue, leur quartier.

Afin d'analyser et de proposer des pistes de solution à ces problèmes, une procédure interne a été mise en place avec les différents services concernés au niveau communal : police, conseiller en mobilité, service de la voirie de même qu'avec l'Échevin et le Bourgmestre.

Si vous deviez ou vouliez signaler des soucis de ce type ou suggérer des améliorations, voici la procédure à suivre :

1. Toute demande doit être adressée par mail au **conseiller en mobilité** à l'adresse j.mols@oupeye.be - Rue des Ecoles 4 à 4684 Haccourt
2. Après analyse juridique et de terrain, le conseiller soumet cette problématique ou cette suggestion à la **cellule de Mobilité** dont il fait partie avec la police, le service et l'Échevin des Travaux ainsi que le Bourgmestre ;

3. L'analyse de la problématique et de ses éventuelles solutions sont ensuite présentées au **Collège communal** qui en prend connaissance et demande alors au service, soit :

- a. de réaliser un aménagement en interne (service des Travaux) si cela est envisageable et ne nécessite pas de règlement complémentaire de circulation routière,
- b. d'interroger le Service public de Wallonie et de proposer au **Conseil communal** s'il doit être envisagé un éventuel règlement complémentaire,
- c. d'informer les citoyens demandeurs des éventuelles difficultés ou de l'impossibilité d'apporter une modification à la situation existante ;

4. Selon leur importance, les aménagements pouvant bénéficier d'une suite possible ne peuvent toutefois pas toujours être réalisés par les services communaux. En effet, les dossiers importants nécessitent alors l'inscription d'un montant au budget communal parfois assortie de demandes de subsides.

*Serge Fillot,
Bourgmestre*

◆ STATBEL, L'OFFICE BELGE DE STATISTIQUE, RÉALISE UNE ENQUÊTE

De février à juin 2021, STATBEL mène une enquête auprès de plusieurs ménages sélectionnés.

Cette enquête porte sur les conditions de vie telles que l'habitation, la formation, l'emploi ainsi que sur les revenus. Sur la base de ces données, STATBEL établit des statistiques pour la Belgique, notamment le taux de pauvreté ou d'exclusion sociale. Elle fournit des données comparables au niveau international et est coordonnée au niveau européen par Eurostat.

Les ménages sélectionnés dans le Registre national recevront une lettre les informant qu'un enquêteur les contactera en vue de convenir d'un rendez-vous pour réaliser l'interview par téléphone. En échange du temps consacré à l'enquête, les ménages participants reçoivent un dédommagement de 30 euros (exonéré d'impôt).

L'objectif principal de cette enquête est d'obtenir des indicateurs permettant l'amélioration de la politique sociale. Nous invitons dès lors les ménages sélectionnés à apporter leur collaboration pleine et entière.

Pour toute question concernant cette enquête, vous pouvez vous adresser au Contact Center du SPF ECONOMIE : 0800/120 33 ou envoyer un mail à Statbel : silc@economie.fgov.be (site internet : <https://statbel.fgov.be/silc>)



◆ PATRIMOINE COMMUNAL

LOCATION DE PARCELLES

Pour plus d'informations sur leur localisation, les conditions de location et d'attribution, consultez le site de la Commune :

www.oupeye.be ou contactez Madame Mélon, service Travaux, au 04/267 07 35 du lundi au vendredi entre 8h30 et 12h.

◆ JOBS ÉTUDIANTS

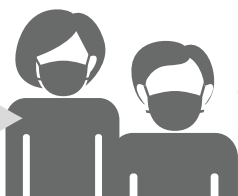
APPEL "ETE SOLIDAIRE, JE SUIS PARTENAIRE"

- pour la Commune : du 5 au 16 juillet 2021,
- pour le CPAS : du 16 au 27 août 2021.

Candidature à nous envoyer pour le 30 avril au plus tard.

Voir les conditions sur notre site internet www.oupeye.be

Attention, les jobistes occupés précédemment dans ce projet ne seront pas repris cette année.



◆ AGENDA (SOUS RÉSERVE DES MESURES SANITAIRES)

ALCOOLQUES ANONYMES "OUPEYE HUMILITÉ"

Réunion le vendredi de 20h à 22h. Ateliers du château, rue du Roi Albert, 50
Contact : 0472/87 72 11 – 078/15 25 56

BIBLIOBUS PROVINCIAL

Le mercredi 28 avril :
° Haccourt : parking du Delhaize de 14h30 à 15h30

Les lundis 19 avril et 3 mai :

- ° Haccourt : rue des Écoles, 4 de 9h35 à 10h25
- ° Houtain : voie du Puits, 13 de 14h45 à 15h30

COLLECTE DE SANG DE LA CROIX-ROUGE

Le jeudi 8 avril de 17h30 à 19h30 à l'école communale d'Hermée, rue du Ponçay, 2

Le mercredi 21 avril de 17h à 19h30

au cercle St-Hubert de Haccourt, place Communale, 19

N.B.: Si vous avez été vacciné-e contre le SARS-CoV-2 avec l'un des vaccins disponibles en Belgique :

- ° attendez 48 heures si vous êtes par ailleurs en bonne santé,
- ° en cas de symptômes après le vaccin, attendez 7 jours après leur disparition.

Pour toute information complémentaire : <https://www.donneurdesang.be/fr/qui-peut-donner/contre-indications>

◆ CONSEIL COMMUNAL DU 25 FÉVRIER 2021 (par visioconférence)

RÈGLEMENT COMPLÉMENTAIRE DE CIRCULATION ROUTIÈRE

° Création d'une place de stationnement pour personne à mobilité réduite (PMR) rue César de Paepe, 93a à Vivegnis. **Unanimité.**

° Adaptation des règles de stationnement dans la rue de la Paix à 4683 Vivegnis : remplacement du stationnement alterné par quinzaine par des zones de stationnement de maximum 30 mètres de longueur alternées en quinconce matérialisées notamment par un marquage au sol. **Unanimité.**

PATRIMOINE COMMUNAL – INCORPORATION DANS LE DOMAINE PUBLIC "DE SARTEL" À HOUTAIN ST-SIMÉON - Unanimité.

INTERCOMMUNALE D'INCENDIE DE LIÈGE ET ENVIRONS (IILE) – PARTICIPATION COMMUNALE 513.465 € 1er semestre de la cotisation 2021. **Unanimité.**

FABRIQUES D'ÉGLISE

° Compte 2020 des Fabriques d'Église et modification budgétaire. **Approbation des groupes PS, CDH, ENGAGÉS POUR et de MM. Jhaes, Bouzalgha et Feytongs; abstention du groupe PTB.**

CIMETIÈRES ET SÉPULTURES

° Abrogation du règlement communal sur les funérailles et sépultures adopté par le Conseil communal du 24.10.2014 et adoption d'un nouveau règlement. **Unanimité.**

° Établissement pour les exercices 2021 à 2026 et sur proposition du Collège communal, d'une redevance communale portant sur les tarifs et les conditions des sépultures intitulé « Règlement redevance sur les concessions et mises à disposition de caveaux préfabriqués dans les cimetières communaux, les exhumations, l'ouverture de caveaux par la Commune et sur les caveaux d'attente ». **Unanimité.**

MESURES DE SOUTIEN COVID 19 - RÈGLEMENTS

° Adoption, sous réserve de l'approbation du budget ordinaire 2021, d'un règlement relatif à un soutien financier exceptionnel COVID-19 aux secteurs sportif et culturel d'Oupeye, concernant uniquement des coûts directement liés à l'infrastructure destinée à la pratique récurrente des activités, aux frais relatifs aux membres ainsi qu'à des frais administratifs. **Unanimité.**

° Adoption d'un règlement d'octroi de primes relatif au soutien aux commerces locaux exerçant leur activité dans les secteurs de l'HoReCa et dans celui des métiers dits « de contact » et de bien-être, par le biais d'une aide financière, à l'initiative de la Commune d'Oupeye, mise en place suite à la crise de la

COVID-19 et de son impact financier suite à la fermeture totale ou partielle de ces commerces. **Unanimité.**

PRIMES À L'ÉNERGIE ET À LA RÉNOVATION : 333 €.

ENVIRONNEMENT – ACTIONS ZÉRO DÉCHET – 2021

Décision de mandater l'Intercommunale Intradél pour mener, dans le cadre de la démarche « Zéro déchet » une campagne de sensibilisation aux langes lavables et aux collations saines et zéro déchet, d'approuver les termes de la convention pour mission d'accompagnement en matière de réduction des déchets pour la démarche « Commune Zéro Déchet » entre notre Commune et Intradél et de mandater ladite Intercommunale, pour la perception des subsides relatifs à l'organisations des actions de préventions précitées. **Unanimité.**

GREEN DEAL ACHATS CIRCULAIRES

Adhésion à la démarche initiée par la Région Wallonne afin d'évoluer vers une économie circulaire contribuant à la réalisation d'objectifs de Développement durable, approbation des dispositions de la convention « Green Deal Achats Circulaires » et de devenir signataire en tant qu'acheteur du Green Deal. **Unanimité.**

MARCHÉS PUBLICS

° "Sécurisation électrique d'une entité communale répartie sur 3 sites: Tennis Club la Marmotte à Oupeye, Club la Godasse à Oupeye et Salle Jules Absil à Hermée " au montant estimé à 64.000 € TVAC. **Approbation des groupes PS, CDH, PTB et de MM. Jhaes, Bouzalgha et Feytongs ; abstention du groupe ENGAGÉS POUR.**

° "Bail d'entretien des trottoirs et voiries 2021" au montant estimé à 100.000 € TVAC. **Unanimité.**

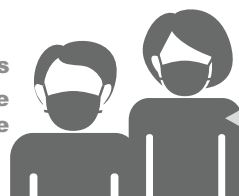
° "Remplacement des chaudières au Château d'Oupeye - Bâtiment principal" au montant estimé à 62.714 € TVAC. **Unanimité.**

° "Sécurisation électrique de la Maison de la Laïcité et du local technique du cimetière d'Oupeye", au montant estimé à 64.000 € TVAC. **Unanimité.**

PROJET DE MOTION POUR UN SERVICE BANCAIRE UNIVERSEL

À la demande de Monsieur Laurent ANTOINE, Conseiller communal, ce point supplémentaire est inscrit à l'ordre du jour.

Le Conseil communal, à l'unanimité, décide de porter à l'attention des Ministres de l'Économie et de la Protection des consommateurs ainsi que de Febelfin et des banques partenaires des projets "Batopin et JoFico", la demande suivante :



- que les projets BATOPIN et JoFiCo, qui concernent très concrètement les suppressions de terminaux multifonctions actuels, soient suspendus ;
- que les obligations contractuelles de BPost en matière de réseau de terminaux soient confirmées ;
- qu'une conférence interministérielle « Économie » réunisse toutes les parties concernées (Communes, associations de seniors et de consommateurs, etc.) en vue d'élaborer une charte du service bancaire universel, incluant les opérations de base telles que retraits d'argent, virements, consultation des soldes, impression d'extraits, etc. ;
- que le Collège communal prenne tout contact utile pour maintenir sur le territoire de la Commune d'Oupeye un service bancaire accessible à l'ensemble de nos concitoyens et décide de faire sien, en ses considérations et motifs, la motion dont question. **Unanimité.**

NUISANCES DE L'ACTIVITÉ AÉROPORTUAIRE DE BIERSET - MOTION

À la demande de Monsieur Michel Jehaes, Conseiller communal, ce point supplémentaire est inscrit à l'ordre du jour.

Le Conseil communal d'Oupeye, à l'unanimité :

- fait siennes les plaintes et préoccupations de nombreux habitants et habitantes de la Commune d'Oupeye, lesquels constatent et se plaignent d'une augmentation significative des nuisances, bien au-delà de la zone D actuelle du plan d'exposition au bruit ;
- souhaite que cette augmentation des plaintes soit confirmée par une analyse objective des nuisances sonores dans le cadre de l'étude d'incidences sur l'environnement, notamment :
 - ° sur un périmètre plus large que le seul périmètre actuel du plan d'exposition au bruit : sur Houtain Saint-Siméon, mais également sur les villages de Hermée, Heure-le-Romain, voire également Haccourt et l'ensemble du territoire communal ;
 - ° dans une approche globale prenant en compte l'impact global des nuisances sonores (trafic aérien de Bierset, mais aussi de Maastricht et autres sources de bruit) ;
 - ° dans une approche différenciée des nuisances sonores, au-delà des normes de bruit moyennées (LDEN) : en effet, les nuisances sont concentrées sur certaines périodes de la nuit, par exemple. Il est donc utile de tenir compte des fréquences

des mouvements aériens autant que du bruit généré par chacun d'eux ;

° dans une approche historique de l'évolution du trafic aérien et de ses impacts sonores depuis 2015 ; dans une projection tendancielle de l'évolution des nuisances en fonction de l'évolution du trafic envisagé pour les prochaines années ;

- sollicite que toutes les solutions alternatives soient envisagées dans le cadre de l'étude d'incidence sur l'environnement afin de réduire les nuisances sonores, tant en termes de gestion du trafic que d'isolation des habitations ;

- charge le Collège communal de transmettre et défendre cette position auprès de Liège Airport SA, la SOWAER, le Gouvernement wallon, les Communes de Grâce-Hollogne et de Juprelle, le Fonctionnaire technique et le Fonctionnaire délégué.

QUESTIONS ORALES

Madame Debaty demande s'il ne serait pas opportun d'adresser une lettre à tous les citoyens les conviant à vérifier leur facture en évoquant l'erreur de facturation de la taxe « Immondices », (5 euros relatifs au conteneur gris de 140 litres) .

Monsieur Jean-Paul Pâques aimerait

- disposer d'un bilan des infractions (et des suites) recensées par les nouveaux agents sanctionneurs ;
- que la Commune prenne contact avec INTRADEL pour les interroger sur la fiabilité du système de pesage ;
- avoir un suivi régulier des informations sur le démantèlement de Chertal et la création d'une commission spécifique.

Monsieur Bouzalgha souhaiterait savoir si des dispositions particulières seront prises pour permettre aux personnes vulnérables, de se rendre sur le lieu de vaccination à Cheratte.

Madame Hellinx souhaiterait savoir si les circonstances des coupures de courant qui ont affecté principalement les habitants d'Heure-le-Romain sont connues.

RÉPONSES AUX QUESTIONS ORALES DES CONSEILS

COMMUNAUX : www.oupeye.be (Ma Commune - Vie politique - Comptes-rendus du Conseil).

◆ CIRCULATION DE VÉHICULES SUR LES CHEMINS DE REMEMBREMENT

Les chemins de remembrement ont été conçus pour améliorer l'accessibilité des terres agricoles.



Ces voiries étroites sont réservées uniquement à l'usage agricole, aux piétons, aux cyclistes et aux cavaliers.

Même si ces voies offrent, à certains endroits, des itinéraires très attractifs, soit parce qu'ils constituent un raccourci, soit parce qu'ils permettent d'éviter un carrefour, un ralentisseur, ..., elles ne sont pas destinées aux voitures ou aux camionnettes.

Les agriculteurs se rendent, habituellement, sur leurs terres en tracteur ou engin agricole. Cependant, il leur arrive d'utiliser leur voiture pour différentes raisons liées à leur travail (tests de sol, ...).

Afin d'éviter tout conflit avec d'autres usagers, la Commune d'Oupeye a instauré une carte qui leur est exclusivement réservée. Ils peuvent en faire la demande auprès du service Police administrative – Mobilité – PlanU par e-mail : j.mols@oupeye.be ou par téléphone au 04/267 06 29.

Joseph Simoné,
Échevin de l'Environnement

Serge Fillot,
Bourgmestre

Le Service Culture sur Facebook et YouTube :



à partir du 26 mars : Set exclusif du DJ Oli Soquette depuis le château d'Oupeye

et bientôt :

une surprise pétaradante à se mettre sous les oreilles dans les tous prochains jours... "

N'hésitez pas à nous suivre !

Toutes nos vidéos sont (ou seront) visibles sur la page Facebook : « Le Château d'Oupeye ASBL »
et la page YouTube : « Commune d'Oupeye »

Bonne écoute et au plaisir de vous revoir « en vrai » !



Contact et renseignements:

Echevinat de la Culture, rue des Ecoles, 4 - 4684 Haccourt.

Tél: 04/267.06.20. Site : www.oupeye.be - Facebook : Le Château d'Oupeye asbl

OUPEYE BIBLOUPE BIBLIOTHEQUES D'OUPEYE

Rue du Roi Albert, 194. Tél: 04/267.07.71. E-mail : bibliothequecommunale@oupeye.be.

Programme complet sur demande ou sur www.oupeye.eu/bibloupe

En avril, la bibliothèque vous invite à partager la nature au jardin au travers d'une sélection de livres ;
vous trouverez ci-après des ouvrages pour une découverte de la nature par les enfants :

- Jean-Marie Lespinnasse : *Le potager naturel à hauteur d'enfant*. Ed. Rouergue
- Jean-Pierre Martin : *Des abeilles dans mon jardin*. Ed. Rusti'kid
- Welfarm : *Aujourd'hui je vais au poulailler*. Ed. Rusti'kid
- Bénédicte Boudassou : *Je découvre les petites bêtes du jardin*. Ed. Rusti'kid
- Philippe Asseray : *Je fais pousser mes petites plantes*. Ed. Rusti'kid
- Philippe Asseray : *Je plante, ça pousse*. Ed. Rusti'kid
- Claude Lux : *Le manuel du jeune aventurier*. Ed. Vigot
- Colin Towell : *Le grand livre de l'aventure*. Ed. Gallimard



Vous retrouverez également la grainothèque accessible durant les heures d'ouverture.
Nous comptons sur vous pour la réapprovisionnement.

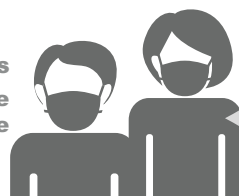
Venez y déposer des graines, en vrac et en sachet, en mentionnant le nom de la plante et la date de récolte



Bibliothèque Hermée :

changement d'horaire dès le 7 avril

la bibliothèque sera dorénavant ouverte le mercredi de 15 à 18h



Découvrez ou redécouvrez nos balades pédestres à travers la Commune

Entre 5 et 12 km, au départ de l'un de nos 7 villages, choisissez celle qui vous convient le mieux et découvrez ainsi notre belle entité !

Il y a quelques mois, en collaboration avec la commission « Sentiers, Nature et petit Patrimoine », nous avons édité une brochure détaillant chaque promenade.

NOUVEAU : un QR Code est désormais affecté à chacune des balades, n'hésitez pas à le scanner !

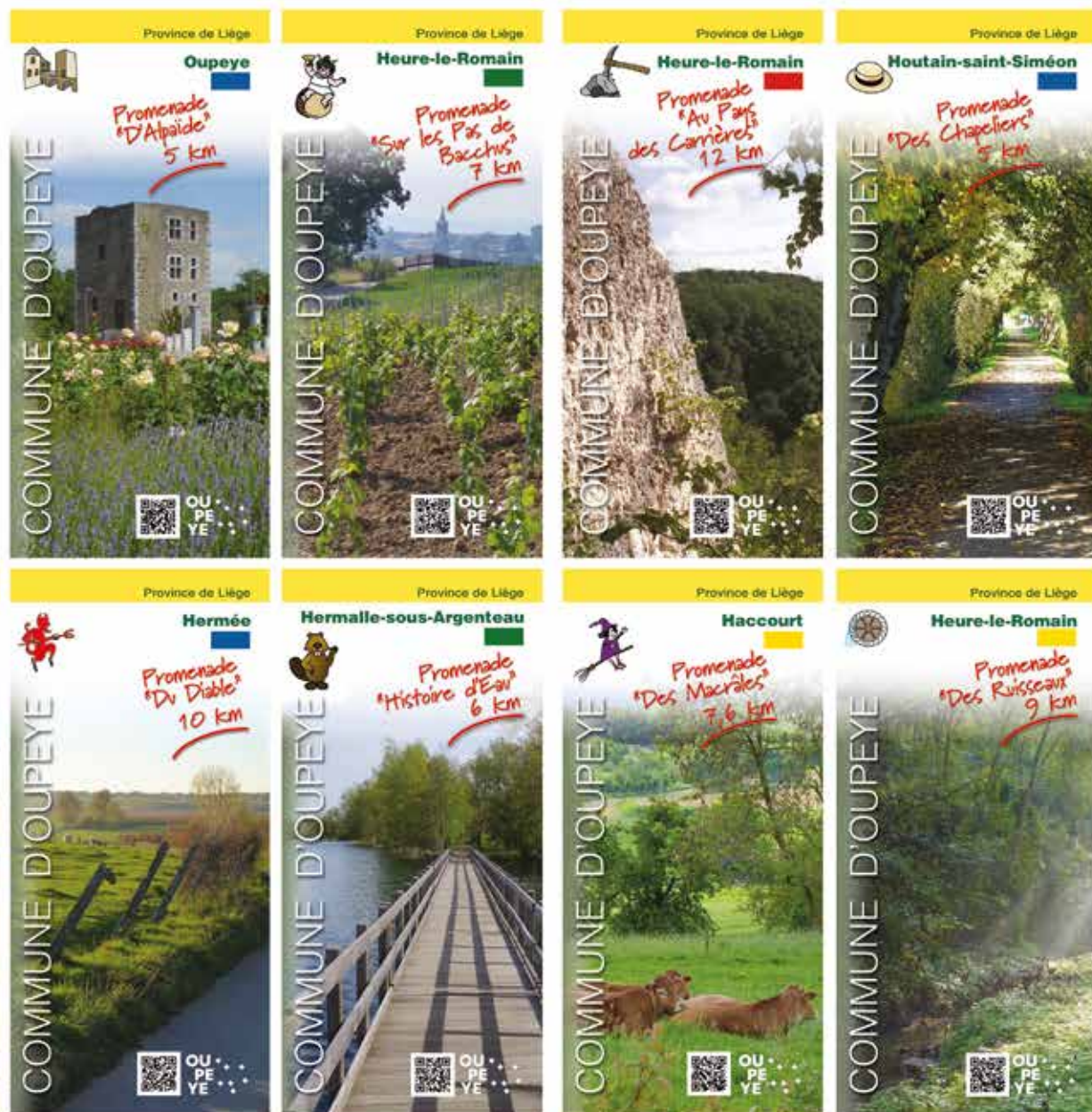
Ces fascicules sont disponibles gratuitement à l'Administration communale de Haccourt.

Ils se trouvent également sur le site communal www.oupeye.be.

Vous pouvez dès lors les télécharger et/ou les imprimer.

Je vous rappelle qu'il vous faudra impérativement respecter les consignes de sécurité qui seront en vigueur au fil du temps !

Christian Bragard,
Echevin des Espaces verts



RAPPEL - Les services Population, État civil, Police administrative, Étrangers et Sépulture sont accessibles uniquement sur rendez-vous à convenir par téléphone au 04/267.06.33, par mail à l'adresse popoup4680@outlook.com ou par sms au 0499/926.976 en nous informant du document demandé.



Heures d'ouverture de votre Administration communale

Tous les matins de 8H30 à 12H00
Les services Population, État civil
et Police administrative sont également accessibles
le lundi de 17h à 19h et le mercredi de 13h30 à 15h30

Uniquement sur rendez-vous
Tél : 04/267.06.33 – SMS : 0499/926.976 – population@oupeye.be

Les services de l'Urbanisme, du Logement et de l'Environnement
reçoivent également sur rendez-vous.
Urbanisme : 04/267.07.31 – Logement : 04/267.07.45
Environnement : 04/267.06.42

Administration communale d'Oupeye • Rue des Ecoles, 4
4684 Oupeye • Haccourt
Tél : +32 (0)4 267 06 00 • Fax : +32 (0)4 267 06 01 • www.oupeye.be



Editeur responsable :
Serge FILLLOT, Bourgmestre
Rue des Ecoles, 4
4684 Oupeye - Haccourt
Dépôt : bureau d'Oupeye
Mise en page et impression :
ExcellePrint - Stavelot
Imprimé sur papier écologique



AVIS À NOS ANNONCEURS

Nous prions nos annonceurs désireux de voir publier leurs programmes d'activités pour le mois de mai 2021, de faire parvenir leurs projets de textes à l'attention de M. Raphaël Hensenne, service des Relations publiques, rue des Écoles, 4 - 4684 Haccourt - Tél : 04/267 07 06 – echo@oupeye.be pour le mardi 13 avril dernier délai.

Merci de synthétiser vos textes AU MAXIMUM.